



CHARTRE D'ACCUEIL du CLF

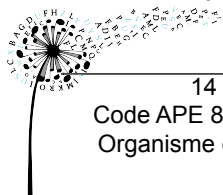
Cette charte formalise les engagements réciproques entre le CLF et le stagiaire afin de garantir une formation de qualité, respectueuse et bienveillante. Elle accompagne le parcours pédagogique et constitue un cadre de référence pour le bon déroulement de la formation.

L'organisme de formation et la formatrice s'engagent à :

- Définir clairement les objectifs du stage, les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation de la formation.
- Expliquer le fonctionnement de la plateforme numérique et l'utilisation des différentes fonctionnalités.
- Informer l'apprenant du travail personnel qu'il aura à accomplir avant ou après chaque séance de formation et des différentes modalités d'évaluation de la formation (consignes, exercices, rédactions, production orales...).
- Assurer un suivi personnalisé et régulier du stagiaire durant la formation et l'accompagner de manière bienveillante dans la réalisation de son ou ses objectif(s).
- Entretenir des contacts avec le financeur durant toute la durée de la formation afin de s'assurer du bon déroulement du stage et de lui communiquer tout problème ou anomalie durant la formation.
- Remettre une attestation de formation au stagiaire en fin de formation.
- Remettre au financeur le suivi pédagogique et le relevé de présence du stagiaire.
- Respecter les formalités administratives conformément au décret qualité Qualiopi.
- Respecter la charte de bienveillance.

Le stagiaire s'engage à :

- Réaliser les tâches qui lui sont confiées au regard du contenu défini dans le programme et à réaliser les tâches demandées dans son parcours de formation conçu selon ses objectifs de formation
- Effectuer le travail demandé en dehors et pendant les cours,
- Signaler tout problème ou toute difficulté liée au déroulement ou au contenu de la formation
- Informer d'une absence 48 heures avant le cours ou tout retard à l'organisme de formation
- Être présent aux cours conformément au planning prévisionnel et s'engage à être présent à l'examen final en fin de formation (obligation pour une formation financée par le CPF).
- Respecter la charte de bienveillance.





CHARTRE DE BIENVEILLANCE

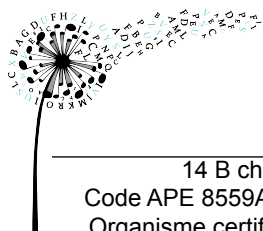
Pour une relation pédagogique humaine et respectueuse

Christel Ceccotto Labonde – CLF Centre de Langue Française

Cette charte incarne les valeurs fondamentales qui guident mes actions en tant que formatrice. Elle s'inscrit dans le cadre de mes engagements qualité, déontologiques et réglementaires, et peut être communiquée à tout bénéficiaire de formation.

- Respecter les obligations légales et réglementaires liées à la formation professionnelle, notamment en matière de confidentialité et de protection des données.
- Respecter les rôles, les obligations et les contraintes de chacun.
- Se fixer un objectif général et des sous-objectifs atteignables.
- Rester agréable en toutes circonstances.
- Favoriser l'autonomie, l'initiative et l'expérimentation de nouvelles stratégies efficaces et bonnes pour soi.
- Savoir instaurer et maintenir un climat de confiance, de sécurité et de bonne santé au travail.
- Ne juger négativement ni soi ni l'autre, être bienveillant envers soi-même et l'autre, savoir partager.
- Vouloir faire mieux, de son mieux, être bien pour bien faire.
- Être à l'écoute de ses propres besoins et de ses émotions.
- Avoir l'esprit ouvert, être disponible, à l'écoute, se comprendre mutuellement.
- S'entraider, accepter les différences, avoir un esprit d'équipe,
- Avoir une posture professionnelle qui favorise l'épanouissement et l'accomplissement de chacun.
- Reconnaître la valeur du travail accompli et savoir féliciter les progrès effectués.

Fait le 21.08.2025



CLF - Centre de Langue Française www.lesformations.fr

14 B chemin de Gué Droit – 37190 SACHÉ – 06 82 54 74 60 – contacts@lesformations.fr
Code APE 8559A – SIRET 487 625 683 00023 – Organisme de formation déclaré sous le n°24 37 03508 37.
Organisme certifié QUALIOP1 - Certificat B00240 au titre des actions de formation, conformément au RNQ.